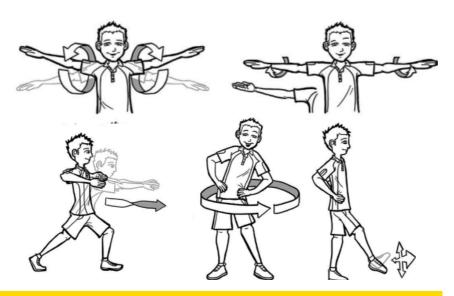
## Avant l'effort, je m'échauffe



Après l'effort, je m'étire



### **CONTACT**

Secrétariat du service médecine préventive et conseil médical

02.38.75.66.21 medecine.preventive@cdq45.fr







# DES AGENTS EN BÂTIMENT, VOIRIE, FÊTES ET CEREMONIES



## Je m'équipe

#### Protection des Yeux

Protégé contre les projections, éclats , poussières
Lunette ou sur lunette avec protection latérale NF EN 166

## **Protection des Mains**

Protégé des coupures piqûres Avec un indice à la coupure, à l'abrasion, à la perforation à 4

## Chaussures de Sécurité

Avec un indice de protection S3 Prévoir des Bottes également en S3

#### Protection de la tête

*Protégé contre les chutes d'objet et les chocs*Casque NF EN 397

#### **Protection auditive**

Protégé des bruits lors des travaux et environnement bruyants Bouchons moulés idéalement ou casque anti bruit NF EN 352-1

#### Vêtements de travail

Protégé la peau et le corps Les plus couvrants possibles et en haute visibilité Contre les intempéries NF EN 343 Contre le froid NF EN 342 Avec genouillères intégrées idéalement

## Protection contre les chutes

Obligatoire pour le travail en nacelle, en hauteur, élagage Soumis à contrôle périodique

## Quelles sont les obligations de la collectivité ?

La collectivité doit mettre à la disposition des agents des équipements de protection individuelle conformes à la réglementation (marquage CE apposé sur l'équipement ou l'emballage) appropriés aux risques à prévenir et ce, de façon gratuite, chaque fois que cela est nécessaire.

## Quelles sont les obligations des agents ?

Les agents utilisateurs des EPI sont tenus de :

- respecter les conditions d'utilisation, de stockage et d'entretien
- signaler les équipements défectueux, usés ou abimés
- porter les EPI mis à leur disposition pour se protéger

## Les bonnes postures

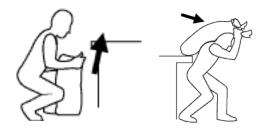


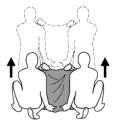
J'organise, j'anticipe mon travail. Je me pose les questions utiles (ai-je du matériel de manutention, peut-on travailler à plusieurs, alterner les tâches,...) Je vérifie l'état de mon matériel.

Entretien du matériel = Sécurité renforcée

### Pour porter une charge

Je garde mon dos droits. Je me relève en m'aidant de mes cuisses. Je me fais aider quand c'est nécessaire.





# Pour l'utilisation des outils à main et machines portatives

Je conserve mon poignet dans l'alignement du bras.



**OUI** 



NON

## Pour la conduite

Je m'installe correctement.

